



**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE  
VOYAGE SCOLAIRE EN ANGLETERRE  
AVRIL 2020**

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

Collège Victor Hugo  
20 Avenue Aristide Briand  
28000 CHARTRES

Représenté par son Chef d'établissement : M. David ELLEAUME, Principal

Personne en charge de la consultation : M. Thomas ANGIBAUD, Adjoint-Gestionnaire  
Tel : 02 37 34 95 45  
Mail : [Thomas.angibaud@ac-orleans-tours.fr](mailto:Thomas.angibaud@ac-orleans-tours.fr)

**COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS**

M. Jean-François RENAUD, Agent comptable  
Lycée Fulbert  
62 rue Saint Chéron  
28000 CHARTRES

**OBJET DU MARCHE**

Organisation d'un voyage en Angleterre du 7 au 10 avril 2020

**DISPOSITION DU MARCHE**

Le marché comporte un lot unique.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres à l'issue de la procédure de consultation.

## **DETERMINATION DES PRIX**

Les prix sont établis en euros HT et TTC. Le prix individuel est donné sur la base d'un groupe défini dans le CCTP.

Le prix proposé est ferme, définitif, comprenant toutes taxes, charges fiscales, droits de péages, stationnements, visites, assurance annulation individuelle et groupe. Il devra inclure les frais de repas et d'hébergement des chauffeurs.

Aucune révision de prix en cas de hausse des matières premières ne sera acceptée.

## **DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le candidat est tenu par son offre jusqu'au 10 avril 2020 inclus.

## **REGLEMENT**

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif.

Le paiement d'un ou plusieurs acomptes est possible dans la limite de 70% du montant total du séjour sur production de facture.

Le solde est versé à la remise des documents de voyage.

## **ANNULATION PAR LE COLLEGE**

Si le collège se trouve dans l'obligation d'annuler le séjour sur demande des autorités administratives, les sommes versées seront remboursées. En cas d'application d'une franchise, celle-ci sera explicitement mentionnée.

Le pouvoir adjudicateur pourra résilier le marché s'il apparaît que le candidat a produit des informations inexactes quant à sa capacité à soumissionner à l'attribution d'un marché public ; les sommes versées seront restituées.

L'assurance annulation individuelle et groupe sera par ailleurs obligatoirement incluse dans le prix proposé.

## **VARIANTE**

Pas de variante.